

Manifestation de protestation le 17 novembre 2021

Embargo: mercredi 17.11.2021, 11h30

Gabriel Cuany, retraité de la Poste CH
(Seules les paroles prononcées font foi)

Monsieur le Directeur, Chers Collègues,

La lettre du 28 septembre 2021 nous informant de la suppression des bons accordés aux retraités a été une énorme surprise ! En prenant connaissance du texte, nous avons été stupéfaits, irrités et scandalisés par les arguments invoqués pour justifier cette décision.

Jusqu'ici, nous avons le sentiment de faire partie d'une grande famille, solidaire, et partageant les mêmes valeurs. Or, les phrases. Je cite: « A l'avenir, La Poste entend consacrer en priorité aux membres du personnel actif les ressources disponibles pour les avantages sociaux. Cette mesure permettra à La Poste de rester un employeur attrayant aux yeux des collaborateurs et des collaboratrices actuels et futurs » Ces phrases nous ont profondément choqués. En résumé: tout pour les actifs et rien pour les retraités!

En principe, une famille ne détruit pas son équilibre et ne met pas en opposition les membres qui la composent. La Poste, en agissant ainsi, crée inutilement un clivage entre actifs, retraités et générations. Cette stratégie est inacceptable sur le plan humain. On ne s'y prendrait pas autrement pour provoquer des perturbations et des conflits ! Si l'on se prétend une entreprise sociale, la gestion doit être sociale, y compris s'agissant des retraités. Social, ce n'est pas être inégalitaire, mais soucieux du bien-être de toutes et tous!

L'argument financier selon lequel La Poste doit limiter ses dépenses ne tient pas non plus, puisque la situation est saine, avec un bénéfice de quelque 178 millions en 2020 ! Par conséquent, pourquoi prendre aux retraités le peu qu'ils reçoivent, sachant qu'il s'agit d'une somme modeste au vu des milliards de francs des comptes postaux. Le décalage est ici aussi choquant qu'incompréhensible.

Sur un autre plan, l'annonce de la suppression des bons aux retraités survient à un moment qui interroge. En effet, M. Urs Schwaller, Président du Conseil d'administration quittera son poste très prochainement et Christian Levrat prendra sa place le 1er décembre. Nous sommes donc à la croisée des chemins entre un président du Centre et un futur président, socialiste, de plus ancien président de notre Syndicat. Il est logique d'en déduire que la décision intervient à point nommé ! Et il est aussi logique de penser que Christian Levrat n'approuve pas la suppression des bons aux retraités.

Monsieur le Directeur, beaucoup de collègues sont choqués par votre manque d'empathie. Les retraités que nous sommes se sont investis au maximum pour faire vivre La Poste et lui donner son image et sa réussite actuelle. Nous ne demandons pas l'aumône, mais une juste reconnaissance du travail accompli et de la solidarité à notre égard.

Si vous souhaitez aussi dans le futur être simplement équitable et compter sur les retraités pour soutenir La Poste auprès du public, vous devez annuler votre malheureuse décision et continuer à octroyer les modestes 200 francs annuels de bons à vos anciens collaborateurs ! Ainsi, vous restaurerez notre confiance et notre sentiment d'avoir appartenu à la même entreprise que vous !

Pour terminer, je me permets de citer René Lévesque, qui fut 1er ministre du gouvernement du Québec de 1976 à 1985. « L'inégalité, c'est le risque permanent du mépris »

Je répète: « L'inégalité, c'est le risque permanent du mépris »